

## ***AVIS DE PROMULGATION***

**AVIS** est par les présentes donné que le 14 septembre 2015, le Conseil municipal a adopté :

**Le Règlement 986-15 autorisant des travaux de rénovation,  
d'agrandissement et de mise aux normes de la piscine  
Bruce-Ritchie et décrétant un emprunt de 3 012 679 \$,  
remboursable en 25 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 7 octobre 2015. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2015

Céline LeBlanc  
Greffière